

BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
Mars 2010 - n° 13

Les réformes des collectivités territoriales : UN DANGER POUR LES ASSOCIATIONS !



Si les associations ne sont pas sensées faire de politique, nous devons bien admettre que la politique a une influence sur la vie des associations.

Lors de la réunion du CCVA (Comité Consultatif de la vie associative ouvert à toutes les associations dionysiennes) du 13 février, le maire de Saint-Denis Didier Paillard, est venu, avec quelques élus faire part de ses inquiétudes en ce qui concerne l'avenir budgétaire de la ville et en débattre avec les associations. Ces inquiétudes qui ne seront pas sans répercussions sur la vie associative sont liées aux réformes en cours concernant les finances locales et les collectivités territoriales.

4 sujets d'inquiétudes principaux sont relevés :

1. La suppression de la taxe professionnelle, qui représente une diminution de ressources de 75 millions d'euros dont 45% revient à la ville (et le reste à Paine Commune). L'Etat s'est engagé pour 2010 à compenser à 100% mais n'a pris aucun engagement pour les années suivantes. Or si cette perte n'était pas compensée totalement, cela conduirait soit à supprimer des services rendus au public, soit à augmenter les impôts locaux. L'aide à la vie associative qui se monte à 5 millions d'euros par an serait une des premières économies à réaliser ! La Maire a rassuré tout le monde en assurant que pour cette année aucune réduction n'était envisagée puisqu'il y avait compensation.

2. Le deuxième sujet d'inquiétude est la volonté de contraindre chaque échelon administratif à des compétences strictes. Cela signifie qu'il ne pourrait plus y avoir de co-financements ville-département-région en ce qui concerne les initiatives sportives comme culturelles. Or une seule collectivité ne pourrait pas financer seule des projets importants. Ce serait donc un appauvrissement de l'offre culturelle offerte à la population.

3. Le troisième sujet de préoccupation est lié à la dotation d'Etat aux communes qui ne tient compte de l'évolution démographique qu'avec 2 ou 3 ans de décalage. Cela pose de gros problèmes à une ville comme Saint-Denis qui a vu sa population croître ces dernières années de plus de 10% pour maintenant dépasser les 100 000 habitants, ce qui a provoqué une dépense supplémentaire de 2 millions d'euros pour la ville pour adapter les services publics à cette augmentation de population.

4. Enfin le dernier sujet de préoccupation concerne la volonté du pouvoir central de reprise en main des collectivités locales pour imposer ses choix de gestion.. Cela se traduira par une réduction du rapport du citoyen à l'élu avec le remplacement en 2014 des conseillers généraux et des conseillers régionaux par des conseillers territoriaux beaucoup moins nombreux et donc moins proches de la population.

Tous ces sujets abordés par le Maire sont en effet préoccupants tant pour l'avenir des services rendus à la population dionysienne que pour l'aide apportée à la vie associative. Les élus ont déjà lancé une carte pétition disponible en mairie mais il ne fait nul doute que nous devons être vigilants à cette évolution.

Gérard

L'affaire SEZNEC de Robert Houssein



Notre sortie, prévue pour le 21 février n'a pu se faire et beaucoup ont été déçus. Nous nous excusons auprès d'eux.

Si une trentaine d'amis s'étaient inscrits lors de l'Assemblée générale pour participer à cette sortie collective, la date du 21 ne convenait pas à tout le monde et nous n'avons pu constituer un groupe de 20 pour ce jour.

Quelques uns d'entre nous sont malgré tout allés voir ce spectacle (Séverine, Ludovic, Jeanne, Rosa, Gérard ...) mais il est toujours possible d'organiser un déplacement groupé (puisque le spectacle se poursuit jusqu'au mois d'avril) si suffisamment d'amis sont partant alors n'hésitez pas à vous faire connaître.

APPRENDRE pour FAIRE : LES CRÊPES

Plusieurs amis souhaitent apprendre ou se perfectionner dans la réalisation des crêpes et des galettes, nous en avons souvent parlé.

Nous vous proposons donc deux dates :

vendredi 19 mars, à partir de 18 h :

recette et préparation de la pâte pour les galettes et les crêpes.

Samedi 20 mars, à partir de 11 h :

réalisation des crêpes et galettes que nous dégusterons ensemble ensuite.

Merci de confirmer votre participation au 06 07 86 9 5 53.

La rencontre avec Frédérique Jacquet le 27 février



Frédérique Jacquet, est archiviste à la ville de Saint-Denis et elle précise d'entrée, que si elle n'est pas bretonne, elle aime beaucoup cette région où elle a une maison (dans les Côtes d'Armor) et connaît très bien la région de St Nazaire, la Brière et la Presqu'île guérandaise qu'elle a parcouru en tous sens avec son vélo.

Comme archiviste elle travaille sur l'histoire en s'intéressant aux gens, à ceux que l'on rencontre tous les jours, aux ouvriers et aux paysans plutôt qu'aux puissants qui nous gouvernent.

Après un livre sur Saint-Denis ("Douce Banlieue") pour lequel elle a rencontré beaucoup de dionysiens, elle s'est décidée à écrire des livres pour les enfants et les adultes, à lire en famille pour

transmettre aux enfants les choses formidables que l'on trouve dans notre quotidien : l'espoir commun, la fête, la solidarité, la chaleur humaine des milieux populaires qui sont partie intégrante de la culture ouvrière ...

C'est pourquoi il est important que le personnage central de ces histoires soit un enfant qui traverse et partage la vie des adultes.

Le premier volume de cette série "Jeanne de la zone" se passe au sud de Saint-Denis au début du XX^e siècle. Autre époque, autre lieu, le second "Jules des chantiers" se passe au sortir de la guerre dans le quartier de Penhoët à Saint-Nazaire. On y croise les ouvriers du chantier naval et la grande grève menée en 1955 lorsqu'ils se sont aperçus que leur salaire était de 35% inférieur à celui des ouvriers de la région parisienne. A cette occasion on y voit la solidarité des paysans alentours et des marins pêcheurs qui distribuaient du poisson aux grévistes.

Un très beau livre qui traduit un important travail sur la mémoire de l'espoir. La vingtaine d'amicalistes présents ont apprécié cette deuxième rencontre avec un auteur, autour d'un livre et l'après-midi s'est terminée par la traditionnelle séance de dédicace autour d'un verre de cidre;



INITIATION à la DANSE BRETONNE

Plusieurs d'entre nous (Jean, Michèle, Marie-Thérèse, Gérard) participent aux cours de danse bretonne organisés par l'Amicale voisine d'Aubervilliers, Auber Breizh. Tous ceux qui le souhaitent sont les bienvenus et nous pouvons même organiser des départs et retours collectifs.

Les cours ont lieu 2 mardi par mois au 195 avenue Victor Hugo, face à la mairie d'Aubervilliers, dans une salle qu'Auber Breizh loue au foyer protestant.

Compte tenu des vacances scolaires, les prochaines séances ont lieu le 9 et le 23 mars, le 6 et le 13 avril, le 4 et le 18 mai, le 1er et le 15 juin.

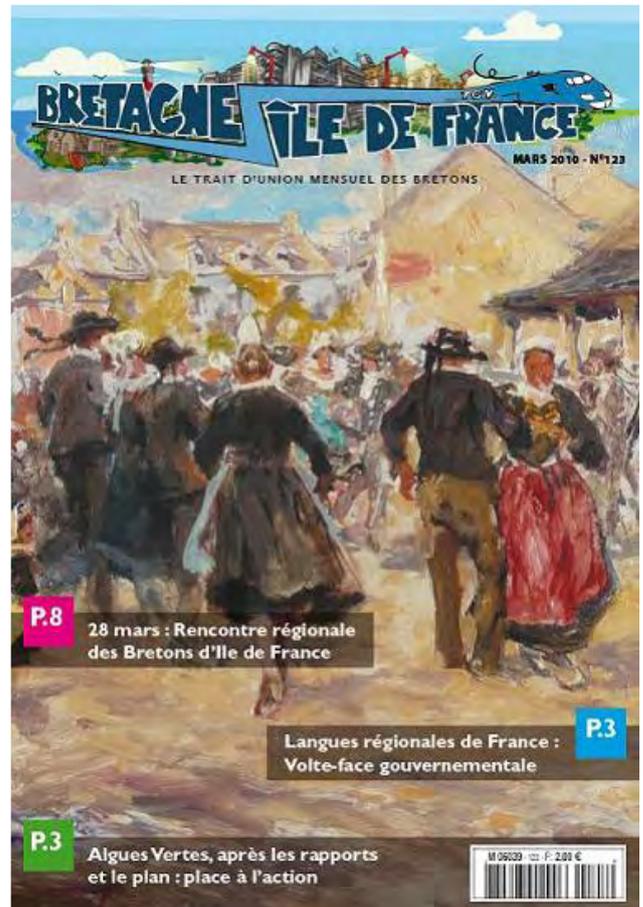
A yellow poster for a Breton festival. At the top, it says "SAINT-DENIS FEST-NOZ" in a stylized font. Below that is a black silhouette of a group of dancers in traditional Breton attire. To the left of the dancers is a yellow diamond shape with the word "PAÏSE" written inside. Below the dancers, it says "SAMEDI 3 AVRIL DE 21h À 2h". Underneath that, in smaller text, it says "SALLE DES FÊTES DE LA LÉGION D'HONNEUR 7, RUE DE LA LÉGION D'HONNEUR - MÉTRO : ST DENIS BASILIQUE AVEC". At the bottom, it lists "TRENK ACCENT GRAVE AR ROUIDENN RIZ" and "BAR ET RESTAURATION SUR PLACE / CRÊPES, GÂLETTES, CŒUR ET BËRES BRETONNES". At the very bottom, it says "AMICALE DES BRETONS DE SAINT-DENIS / 101 RUE BRETONS-SC-DENIS FR".

Chaque mois : BRETAGNE - ÎLE DE FRANCE

Le numéro de mars arrive ...

- 28 mars : rencontre régionale des Bretons d'Île-de-France
- Langues régionales de France : volte face gouvernementale
- Algues vertes , après les rapports et le plan : place à l'action.
- L'actualité des amicales : tous les rendez-vous Bretons en Île-de-France.
- Des nouvelles de nos départements bretons
- La leçon de Breton du mois plus le Gallo en toute lettres

adhérent individuel + journal : 30 €/ an.
couple adhérent + journal : 40 €/ an



Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, au local, contre 2 €

Samеди 27 mars : deuxième journée de partage de la mémoire
salle de la légion d'honneur, à Saint-Denis

la Migration en héritage

L'objectif est de réfléchir à comment la ville de Saint-Denis s'est construite par les migrations successives : Bretons, Espagnols, Italiens, Portugais, Maghrébins, Maliens, Soninkés.

Vivre ensemble c'est échanger sur la vie parfois difficile des immigrés mais aussi les moments de fêtes.

Quelle signification aujourd'hui de la revendication de Saint-Denis d'être une terre d'accueil ?

de 10h à 12h après l'accueil du maire, temps d'échange entre les associations et les participants à la journée.

à midi : repas avec les spécialités de chacune des migrations

après-midi : poursuite des échanges et table ronde entre les associations et des élus.

Dimanche 28 mars : rencontre régionale des Bretons d'Île de France
à la gare du Nord, local du CE, 112 rue de Maubeuge

Inscription obligatoire avant le 21 mars.

Cette rencontre est placée sous la présidence de Patrick Le Hyaric, député européen, directeur de "L'Humanité" avec Didier Le Reste comme invité d'honneur.

Un groupe folklorique et un orchestre animeront l'après-midi.

N'oubliez pas de consulter notre site internet :

www.bretons-st-denis.fr

et de nous laisser votre adresse mail à : amicale@bretons-st-denis.fr